

PROTÉGEZ VOS YEUX

Un volant dans l'œil, ça fait mal et ça peut être grave. Heureusement, les chiffres le prouvent, c'est rarissime. Quelles précautions prendre? Doit-on opter pour des lunettes? Quels sont les gestes en cas d'accident? Quelques conseils utiles.

TEXTE : OLIVIER REMY (AVEC LE DR MIFSUD) / PHOTO : CHRISTOPHE BERTOLIN

Une étude suisse récente* fait apparaître que 3% du total des blessures oculaires sont dues au sport. Selon cette même enquête, quelque 20% d'entre elles auraient pour origine un corps étranger. Quid du bad, quand on sait que selon une analyse** des accidents survenus au cours de la saison 2000/2001 (les derniers

chiffres connus) une vingtaine d'accidents oculaires sur les courts avaient été répertoriés, soit 6% des pathologies. « La proportion est restée la même par rapport à la forte augmentation de licenciés », assure Rémi Mifsud. Les accidents graves sont très rares, d'autant que le réflexe de l'œil qui se ferme au moment de l'impact réduit encore le choc et la gravité et que l'on s'en tire généralement avec un œil au beurre noir. Le risque est donc minime, mais il existe, notamment en double. » Dix-sept des dix-huit cas mentionnés par Florent Chayet** se sont effectivement produits en double. Quatorze fois, c'est le volant qui est le responsable, dans les quatre autres cas, la raquette.

QUELLE PROTECTION ?

Si, contrairement au squash par exemple, les protections des yeux ne sont pas obligatoires en badminton, le port de lunettes peut-il être une réponse pour minimiser le risque ? « Il n'y a pas de solution miracle, prévient le médecin fédéral. La question des lunettes est régulièrement évoquée, mais si on pourrait avoir tendance à dire oui pour la protection, le port de lunettes a aussi ses contraintes : buée liée à la transpiration, reflets des éclairages, coût de l'équipement. On ne peut pas obliger un pratiquant à mettre 150€ dans une paire de lunettes dont l'entretien est souvent difficile en raison

notamment des rayures. Pour ceux qui doivent porter des lunettes de vue – et ceux qui ont des lentilles – la question est déjà réglée. Pour les autres... Chacun a son avis. « Nombre de blessures oculaires pourraient être évitées par le port de lunettes lors de la pratique en double », note et préconise ainsi Florent Chayet. « Si la France peut avoir des velléités, il faut qu'elles soient suivies au niveau international », insiste Rémi Mifsud. Bref, à défaut d'être une assurance tous risques, la vigilance, raquette en main, apparaît donc comme la meilleure garantie contre la blessure !

LES GESTES DE BASE

Puisque le volant qui vient toucher la cornée ou l'iris de l'œil reste, même faible, une probabilité, il n'est pas non plus inutile de rappeler les quelques gestes à effectuer dans une telle situation : bannissez le collyre et rincez abondamment votre œil à l'eau claire pour évacuer les poussières et petits débris de plumes et de paille. On y pense moins, mais mettez aussi du froid sur la paupière pour éviter l'hématome et, si une gêne demeure, n'hésitez pas à consulter votre médecin.

* Dominic Ramspeck, Association Suisse de l'Optique, communiqué du 21 mai 2008, www.sov.ch

** De Florent Chayet, médecin de la ligue Languedoc-Roussillon, disponible sur www.ffba.org/medias/pdf/medical/accoo-02.pdf

